



CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN URBANISME

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Passionné par l'évolution des territoires, tu souhaites jouer un rôle clé dans le développement de la dynamique Ville de Rouyn-Noranda? Si l'urbanisme et l'aménagement du territoire te passionnent et que tu es constamment à l'affût des nouvelles tendances, ce poste est fait pour toi! En intégrant notre équipe multidisciplinaire, tu contribueras activement à façonner un milieu de vie attrayant et durable pour notre communauté. Prêt à relever le défi?

Type de poste :

Régulier

Salaire :

Se situe entre 77 647 \$ et 104 934 \$ annuellement

Horaire de travail :

Horaire de 35 heures par semaine

Entrée en fonction :

31 mars 2026 ou selon la disponibilité

LA VILLE DE ROUYN-NORANDA, C'EST PLEIN D'AVANTAGES!

- Une ambiance de travail joviale à laquelle tu participeras!
- Une équipe de travail accueillante.
- Un lieu de travail où ta santé et ta sécurité sont importantes.
- Un salaire compétitif.
- Un programme qui t'encourage à atteindre tes objectifs sportifs.
- Un programme qui te soutient dans ton développement professionnel.
- Un régime de retraite pour assurer ton avenir.
- Un régime d'assurances collectives.
- La possibilité de faire progresser ta carrière.
- Et en prime, la fierté de faire rayonner TA ville.

CONCOURS : 2026-05

ENVOIE-NOUS TA CANDIDATURE!

Fais parvenir ton curriculum vitae au plus tard le 4 mars 2026

[ENVOYER MA CANDIDATURE](#)

TES RESPONSABILITÉS

- Informer et vulgariser les différents règlements d'urbanisme auprès des citoyens et promoteurs.
- Participer à la rédaction de différents avis relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire.
- Élaborer et assurer le suivi des projets de modification de la réglementation d'urbanisme.
- Participer à l'élaboration, à la rédaction de guides, outils, politiques ou plans requis en matière d'urbanisme.
- Participer à la protection du patrimoine bâti par l'application et le suivi du règlement de démolition d'immeuble et sur les PIIA.
- Apporter un support aux employés de l'émission des permis et de l'inspection quant à l'interprétation et l'application des règlements d'urbanisme.
- En collaboration avec l'aménagiste, participer à l'analyse et à la rédaction de certains documents en lien avec l'aménagement du territoire.
- Préparer et participer aux réunions du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et participer à d'autres comités internes, tels aménagement et urbanisme, patrimoine et toponymie ainsi que de circulation.
- Analyser et émettre des recommandations sur les demandes de modifications réglementaires, de dérogations mineures, de démolition d'immeubles, de plans d'implantation et d'intégration architecturale, etc.
- Participer à différents groupes de travail internes et externes.

LES COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES RECHERCHÉES

- Formation universitaire en urbanisme ou en aménagement du territoire.
- Une année d'expérience dans des fonctions comparables.
- Connaissance des lois et règlements concernant l'aménagement du territoire, notamment la LAU, la LPTAA et la Loi sur le patrimoine culturel.
- Connaissance des règlements d'urbanisme à caractère discrétionnaire tels que PIIA, dérogations mineures, PPCMOI et autres.
- Maîtrise de la suite Microsoft Office.
- Permis de conduire valide, classe 5.
- Membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec, un atout.
- Connaissance du logiciel AccèsCité Territoire, un atout.
- Expérience dans le domaine municipal, un atout.

AS-TU LE PROFIL?

- Tu possèdes un bon sens de l'organisation et de la planification.
- Tu as une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de vulgarisation.
- Tu sais gérer les priorités et es mesure de gérer plusieurs dossiers simultanément.
- Tu as une approche clientèle fortement développée.
- Tu as de bonnes aptitudes pour la communication orale et écrite.
- Tu sais faire preuve d'autonomie et possèdes un bon jugement.
- Tu es dynamique et possèdes des aptitudes pour le travail d'équipe.
- Tu as de la facilité à entretenir des relations interpersonnelles efficaces et cordiales.

Les membres des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics sont encouragés à postuler.

La Ville de Rouyn-Noranda s'engage à offrir un environnement de travail inclusif et accessible. Si des mesures d'adaptations sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, nous vous invitons à aviser la Direction des ressources humaines.

Nous remercions les personnes qui voudront bien nous faire parvenir une offre de service, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées en entrevue.